



Doc. 14621  
08 octobre 2018

## Renforcer le processus décisionnel de l'Assemblée parlementaire concernant les pouvoirs et le vote

### Amendement<sup>1</sup> n° 1

M. Tiny KOX, Pays-Bas, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
Mme Rósa Björk BRYNJÓLFSDÓTTIR, Islande, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. George LOUCAIDES, Chypre, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
Mme Athanasia ANAGNOSTOPOULOU, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
Mme Anastasia CHRISTODOULOPOULOU, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
Mme Ioanneta KAVVADIA, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Hişyar ÖZSOY, Turquie, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
Mme Felekna UCA, Turquie, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Marco NICOLINI, Saint-Marin, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Michel BRANDT, Allemagne, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Andrej HUNKO, Allemagne, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Henk OVERBEEK, Pays-Bas, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
Mme Inna ȘUPAC, République de Moldova, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Jiří VALENTA, République tchèque, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
Mme Violeta TOMIĆ, Slovénie, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, paragraphe 6.1.1, dans l'article 8.1.a, remplacer les mots «cinq délégations nationales» par les mots suivants: «huit délégations nationales».

### Note explicative

8 délégations nationales = 1/6 des délégations nationales, conformément à l'autre seuil: 1/6 des membres.

### Déposé par:

KOX Tiny, Pays-Bas, GUE  
ANAGNOSTOPOULOU Athanasia, Grèce, GUE  
BRANDT Michel, Allemagne, GUE  
BRYNJÓLFSDÓTTIR Rósa Björk, Islande, GUE  
CHRISTODOULOPOULOU Anastasia, Grèce, GUE  
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE  
KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE  
LOUCAIDES George, Chypre, GUE  
NICOLINI Marco, Saint-Marin, GUE  
OVERBEEK Henk, Pays-Bas, GUE  
ÖZSOY Hişyar, Turquie, GUE  
ȘUPAC Inna, République de Moldova, GUE  
TOMIĆ Violeta, Slovénie, GUE



*Doc. 14621 Amendement*

UCA Feleknas, Turquie, GUE

VALENTA Jiří, République tchèque, GUE